

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Éric Trotter > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

LA PRESSE

ÉDITORIAUX

Les terroristes sont parmi nous



apratte@lapresse.ca
 ANDRÉ PRATTE

Malgré les avertissements répétés des services de police et de renseignements depuis le 11 septembre 2001, les Canadiens ont encore du mal à croire que leur pays pourrait un jour être la cible d'un attentat terroriste. Le démantèlement vendredi soir en Ontario d'un groupe qui s'appropriait à commettre un grave attentat nous forcera tous à nous rendre à l'évidence : les terroristes sont parmi nous.

Dix-sept personnes, dont cinq mineurs, ont été arrêtées et accusées en vertu des dispositions anti-terroristes du Code criminel. Selon le commissaire adjoint de la GRC, Mike McDonnell, « ce groupe représentait une menace réelle et grave. Il avait la capacité et l'intention de perpétrer ces attaques. » Entre autres éléments compromettants,

Le terrorisme n'est pas une phobie de George Bush, mais bel et bien une menace qui pèse sur toutes les sociétés démocratiques.

tants, les policiers ont trouvé chez les suspects pas moins de trois tonnes de nitrate d'ammonium, un composé chimique qu'avait employé Timothy McVeigh pour faire sauter un édifice gouvernemental à Oklahoma City, tuant 168 personnes. La quantité de nitrate d'ammonium dont disposaient les personnes appréhendées vendredi soir est trois fois plus importante que la charge utilisée par McVeigh. Bref, ce qui se préparait dans la région de Toronto était gros. Très gros.

On ne connaîtra peut-être qu'au cours du procès les détails de l'affaire, notamment la cible visée et

les motivations des accusés. On sait déjà, toutefois, que le groupe fait partie de cette nouvelle forme de terrorisme qu'on pourrait baptiser « terrorisme islamiste maison ». Les 17 personnes arrêtées étaient des citoyens ou des résidents canadiens, bien que portant des noms à consonance arabe. Comme l'ont appris à leurs dépens les Britanniques lors des attentats dans le métro de Londres il y a un an, ce terrorisme-là est particulièrement sournois. Ces militants sont bien intégrés à la société dans laquelle ils vivent. Contre eux, le renforcement de la surveillance aux frontières et des contrôles à l'immigration sont futiles.

Bien des gens ont réagi avec scepticisme lorsque, au début de la semaine dernière, le sous-directeur des opérations au Service canadien de renseignement de sécurité (SCRS), Jack Hooper, a déclaré devant un comité du Sénat que « les éléments qui ont mené aux attentats de Londres sont présents ici en ce moment au Canada. ». M. Hooper, on le constate aujourd'hui, savait fort bien de quoi il parlait. Il a plaidé en faveur de ressources additionnelles pour le SCRS ; c'est une requête que le gouvernement fédéral devra étudier avec beaucoup d'attention.

Le premier ministre, Stephen Harper, rencontre lui aussi beaucoup de scepticisme lorsqu'il soutient que le Canada doit participer à la guerre au terrorisme. « Les événements du 11 septembre 2001 ont été un dur rappel de la réalité pas uniquement pour les Américains, mais pour tous les habitants des pays libres et démocratiques, a-t-il rappelé lors du débat sur le prolongement de la mission canadienne en Afghanistan. Le Canada n'est pas à l'abri de telles attaques. Nous ne serons jamais à l'abri tant que nous sommes une société qui défend la liberté, la démocratie et les droits de la personne. »

Les Canadiens doivent sortir de leur confort et de leur naïveté. Le terrorisme n'est pas une phobie de George Bush, mais bel et bien une menace qui pèse sur toutes les sociétés démocratiques. Dont le Canada.

Consentir à l'interdiction



mroy@lapresse.ca
 MARIO ROY

Que doit-on interdire après le tabac dans les lieux publics ? La question peut paraître saugrenue. Pourtant, chacun a sa propre idée de ce qui est inacceptable. Et peu de gens... s'interdisent d'en appeler un jour à l'autre au pouvoir de la loi pour faire accéder le monde à tout le Bien qu'ils lui souhaitent !

Il y a toujours aux yeux de quelqu'un, quelque part, une raison justifiant l'interdiction de quelque chose — un soixante-huitard sangloterait en se remémorant le vieux slogan : « Il est interdit d'interdire »...

Dans les heures qui ont suivi l'entrée en vigueur de la loi sur le tabac, une radio (*C'est bien meilleur le matin*, Radio-Canada) a demandé aux Montréalais ce qu'ils souhaiteraient maintenant voir tomber sous le coup de la justice. De façon non limitative, on a alors menacé de bannissement : les téléphones portables, les grosses portions au restaurant, les silencieux bruyants, la malbouffe dans les écoles, les tondeuses à gazon, l'arrosage des entrées de garage, les Hummer, les conversations au cinéma, les parfums en public et les patates frites.

Extravagant ? Pas du tout.

Au XX^e siècle, les interdits les plus rocambolesques ont certainement été proclamés en Afghanistan et touchaient notamment les oiseaux chanteurs et les cerfs-volants. Or, un taliban plaiderait avec conviction et en toute logique, la sienne, que « si votre oiseau se met à chanter pendant que vous priez, vous allez être distrait

et votre prière sera sans valeur. Les cerfs-volants peuvent se prendre dans les arbres et si vous grimpez sur un arbre pour le récupérer, vous risquez de voir une femme sans voile et commettre ainsi un péché ! » (explication relayée par Olivier Roy, politologue français spécialiste de l'islam). Pourquoi pas, en effet ?

La nouvelle loi sur le tabac fait l'objet d'un consensus extrêmement rare de nos jours, en quelque matière que ce soit.

On peut l'attribuer à un long travail d'éducation... qui a parfois atteint le niveau de la propagande, avec son habituel cortège d'arguments douteux, de statistiques invérifiables, de chantage émotif et d'appel au conformisme. Chacun connaît des gens, parfois des enfants, qui se battent contre la cigarette — et dénoncent, et invectivent, et excluent — avec l'ardeur des jeunesses hitlériennes !

Bref, il devrait y avoir une limite à la pression exercée dans le but d'arracher le consentement à l'interdiction.

Car un nouveau totalitarisme *light*, construit à partir d'idéologies ponctuelles et conçu pour s'insérer dans tous les interstices de la vie en société, pourrait fort bien, en vue de l'instauration d'une sorte de dictature du Bien, en venir à imposer un contrôle social de plus en plus tatillon. « Nos libertés sont grignotées selon un processus qui n'aura de chance d'être interrompu que du jour où il sera clairement apparu qu'il s'agit d'un processus », a déjà prévenu Alain-Gérard Slama (dans *L'Angélisme exterminateur*).

Il est dorénavant interdit de fumer dans les lieux publics ?

D'accord. Mais il faudra se méfier le jour où les publicités sociétales conçues par l'État montreront des cerfs-volants et des oiseaux chanteurs.



Serge Paquette, collaboration spéciale

DROITS RÉSERVÉS

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

OPINION

Réveil brutal

Les autorités canadiennes se sont malheureusement réveillées trop tard. Elles doivent arrêter l'immigration de ces terroristes musulmans. Je dis à ceux qui pensent pouvoir combattre le terrorisme islamiste sans comprendre l'idéologie islamiste qu'ils n'arriveront à rien. C'est un terrorisme spécifique qui est nourri par un dogme, donc rien n'est fait par hasard.

Victor Nasri

Où sont les musulmans modérés ?

Je suis convaincu qu'il existe vraiment un violent jihad international basé sur l'Islam. Ces jihadistes veulent détruire notre mode de vie pour mieux camoufler leur propre échec comme société. Nous avons perdu notre liberté et la seule façon de la récupérer est de se débarrasser rapidement de ces éléments de notre société. Pour ce faire, il va falloir revoir notre conception de la Charte des droits et libertés qui est utilisée à outrance par ces individus moralement corrompus par une idéologie de violence. Personnellement, je suis disposé à accepter une diminution de mes droits pour permettre une éradication du mal. J'ai toujours été (et je suis toujours) déçu par le manque de réaction des musulmans dits modérés. Si leur société vient à en souffrir, ils n'auront qu'eux à blâmer.

Jacquelin Ouellette

Tout pour plaire à Bush

Il semble que la politique de nos gouvernants est de chercher à attirer le terrorisme chez nous,

dans le but de plaire à un homme qui n'a plus aucune crédibilité dans le monde, George W. Bush. Nos intérêts ne sont pas ceux de Bush. Nous avons tout à perdre, entre autres notre crédibilité dans le monde et en surplus subir des représailles. Quant au respect et la considération de Bush à l'égard du Canada, ils sont bien connus. On l'a vu dans le dossier du bois d'oeuvre, cet homme ne respecte personne, ni même les décisions judiciaires. Dis-moi qui tu fréquentes et je te dirai qui tu es.

L. Conceicao

Soyons vigilants

Ce coup de filet tombe-t-il à point pour donner au gouvernement Harper le support pour la « lutte au terrorisme » ? Quel élément a réellement déclenché cette opération ? La protection : d'accord, mais je demeure vigilant. Espérons que le Canada ne deviendra pas aussi arrogant que nos voisins du sud, au nom de la liberté...

M. Rosa

Plus tolérants

Il ne faudrait toutefois pas que les gens commencent à généraliser et se dire, à chaque fois qu'un réseau terroriste est démantelé, qu'il s'agit là de musulmans prêts à tout pour Allah. Je crois que les gens devraient être plus tolérants face aux différences même si cela est beaucoup plus facile à dire qu'à faire. Je crois aussi qu'un dialogue franc et sincère peut éviter bien des problèmes. Naturellement, des fanatiques il y en a partout, peu importe



PHOTO J. P. MACZULSKI/REUTER
 Un policier effectue une fouille dans une résidence de Mississauga.

l'origine ethnique, les croyances religieuses ou la classe sociale. C'est bien que les coupables soient arrêtés, jugés et punis mais il faut faire très attention afin de ne pas développer une crainte de l'autre qui, selon moi, ne permet pas aux différentes sociétés d'évoluer.

Gilles Désilets

Mal intégré ?

Excellent travail par le SCRS et la GRC. Malheureusement, le nom des personnes qui ont été arrêtées laisse à penser qu'il y a un lien avec la religion. J'ai beaucoup de difficulté à comprendre comment des gens qui vivent dans un pays de liberté peuvent à ce point détester nos valeurs. Leurs parents se sont-ils intégrés à la société canadienne ? Est-ce que le gouvernement a aidé à cette intégration ? Ce sont de sérieuses questions que l'on doit se poser.

C. Codère

Un sombre avenir

JANA HAVRANKOVA
 L'auteure est médecin-endo-crinologue.

Ainsi, le gouvernement du Québec n'entend pas honorer sa promesse de réduire l'écart de revenus entre les médecins spécialistes québécois et ceux du reste du Canada. Personnellement, j'accepterais ce verdict, sans trop protester, si par ailleurs je voyais des efforts pour améliorer nos conditions de travail, et par le fait même, les soins aux patients.

Combien de fois ai-je examiné un patient dans un corridor d'une salle d'urgences débordante ? Combien d'heures ai-je passées dans un bureau à la clinique externe par 30 degrés °C ? Combien de fois ai-je regardé, impuissante, un patient en perte d'autonomie attendre pendant des semaines, sinon des mois, une place dans un centre d'hébergement ? Combien de fois ai-je dû expliquer aux patients que leur admission a été remise à plus tard, faute de lit disponible ?

Ces conditions de travail, nous, les médecins, ne pouvons pas les négocier, n'étant pas des employés d'hôpitaux. Nous ne pouvons pas négocier d'autres avantages non plus, puisque nous

n'avons pas de régime de retraite, pas d'assurances d'aucune sorte, pas de congés ni de vacances payées.

Par ailleurs, pendant que des patients attendent pour des chirurgies et pour des rendez-vous, des restrictions du temps opératoire et des plafonds de revenus empêchent les médecins de travailler davantage. Pourtant, il y a des patients qui seraient prêts à payer pour des soins et des médecins disposés à travailler hors-Régie, une fois le travail permis par celle-ci accompli. Mais non, c'est défendu !

En contraignant constamment les médecins de multiples manières directes, dont la rémunération, et indirectes, dont les conditions d'exercice, le gouvernement prépare un avenir bien sombre à la médecine spécialisée au Québec.